

« POUR LES AVEUGLES  
PAR LES AVEUGLES »

**BULLETIN MENSUEL**  
de  
**L'UNION DES AVEUGLES  
DE GUERRE**

*Reconnue d'utilité publique par décret du 9 avril 1921*

et

**Journal des Soldats Blessés  
aux Yeux**



**SOMMAIRE**

Le réajustement des pensions. — Notre Maison de Repos.

**Notes et Informations**

Avis aux pensionnés de guerre. — Carte de priorité. — L'instruction de nos enfants. — La T. S. F. — Aux artisans mutilés. — Représentants demandés. — Bibliothèque.

**Chronique de l'U. A. G.**

Caisse Fraternelle. — Entre nous. — Procès-verbal du Conseil d'administration du 20 décembre 1924. — Section départementale de l'Ariège. — Section des masseurs. — Décoration.

*Administration :*

Siège de l'U. A. G., 25, rue Ballu, PARIS (9<sup>e</sup>)

**TÉLÉPH. : Central 44-88 — Chèque postal 160-31**

80P606

## PRÉSIDENT D'HONNEUR

de l'Union des Aveugles de Guerre

M. A. MILLERAND, ancien Président de la République.

## COMITÉ DE PATRONAGE

M. BARTHOU ;  
M. le colonel FABRY, ancien ministre des Colonies ;  
M. BRIEUX, de l'Académie Française, président honoraire ;  
M. le général BALFOURIÉ ;  
M. BORREL, député, ancien sous-secrétaire d'Etat ;  
Mme Marthe BRANDÈS ;  
M. BRISAC, préfet ;  
M. J. RIDGELY CARTER ;  
M. Paul DE CASSAGNAC, ancien député ;  
M. COTTIN, notaire honoraire ;  
M. Maurice DONNAY, de l'Académie Française ;  
M. DUCO, médecin-inspecteur ;  
M. FRIBOURG, député ;  
Miss Alice GETTY ;  
M. Justin GODART, ministre du Travail et de l'Hygiène ;  
Miss GRASS HARPER ;  
Miss WINIFRED HOLT ;  
Mme Léopold KAHN ;  
Mme Géo KESSLER ;  
M. KRUG ;  
M. LUGOL, sénateur ;  
Mme la maréchale MAUNOURY ;  
M. le docteur MORAX ;  
M. MEYER, conseiller d'Etat ;  
M. Henry PATÉ, député ;  
M. Pierre RAMEIL, député ;  
M<sup>o</sup> HENRI-ROBERT, de l'Académie Française, ancien bâtonnier de l'Ordre des Avocats ;  
Général SAINTE-CLAIRE-DEVILLE ;  
M. VALLÉRY-RADOT ;  
M. Constant VERLOT, député ;  
M. le Professeur WALTHER, membre de l'Académie de Médecine.

## Le Réajustement des Pensions

Dans notre précédent article nous écrivions que la Commission des Finances de la Chambre s'était arrêtée provisoirement sur l'indice 1,50 et qu'elle rechercherait les ressources lui permettant une nouvelle augmentation le rapprochant de 1,80 réclamé par nous.

Le Comité d'entente a demandé audience aux Commissions compétentes de la Chambre des Députés pour leur exposer les raisons qui rendent indispensable le réajustement du taux des pensions au coût de la vie sur la base de 1,80.

Nous avons été reçus par la Commission des pensions et par M. Viollette, rapporteur général du budget.

L'indice 1,50 est passé à 1,54, c'est-à-dire que le Gouvernement accepte de majorer nos pensions initiales de 54 %. Nous avons gagné du terrain, mais pas suffisamment.

La volonté des mutilés de voir triompher leurs justes revendications, c'est-à-dire de voir remplacer le taux de 1,54 prévu par le Gouvernement par l'indice 1,80 du projet déposé par notre camarade Jean Goy, a donné lieu à un important meeting qui s'est tenu, le 18 janvier, rue des Minimes.

Notre camarade Scapini a été très acclamé lorsqu'il dit :

« A l'heure où toute une société était menacée de périr, on a demandé à un dixième de ses membres de lui faire le rempart de sa poitrine et l'holocauste de son sang. Aujourd'hui, les neuf dixièmes de cette société ainsi sauvée cherchent, sans pouvoir les trouver, les 200 millions qui assureraient la vie de leurs sauveurs. »

A l'issue de cette réunion, l'ordre du jour suivant a été voté :

« Un nombre considérable de victimes de la guerre, réunies sous la présidence du camarade Lesne, de la Fédération de la Seine, adhérents à l'Union Fédérale et au Comité d'entente, après avoir entendu les divers orateurs, proclamant leur neutralité politique absolue, s'élevant avec force contre toute tentative de catégoriser les victimes de la guerre, exigent que le réajustement des pensions se fasse sur la base de l'indice minimum 1,80 qui maintiendra à peine aux sommes attribuées aux victimes de la guerre le pouvoir d'achat qu'elles avaient en 1919.

« Demandent aux membres du Gouvernement et du Parlement,

« qui ne sauraient avoir oublié les promesses faites en mai dernier,  
« d'aborder dans le plus bref délai la discussion de l'article 62 du  
« budget fixant l'annuité à inscrire à la Caisse des pensions.

« Déclarent prendre l'engagement de n'arrêter leur action qu'après  
« complète satisfaction. »

FAVRET,

*Délégué de l'Union au Comité d'Entente.*

## NOTRE MAISON DE REPOS

Franceville étant à l'ordre du jour, nous allons procéder, en effet, à la répartition des locaux, nous nous faisons un plaisir de vous en entretenir.

Nous sommes certains que tous les membres de l'Union savent ce qu'est Franceville. Une jolie petite plage sur la côte normande, où grâce d'abord à la générosité d'un donateur qui mit un terrain à notre disposition, ensuite à la générosité de ceux qui n'ont pas oublié que la guerre a laissé après elle des grands mutilés, nous avons pu faire construire quatre pavillons.

Franceville évoque pour nous la maison de repos, le lieu où l'on va chercher la provision d'air qui maintiendra notre santé en bon état ainsi que celle de notre femme et de nos enfants. Depuis deux ans, 130 camarades y ont séjourné et des lettres reçues dans nos bureaux émanent, en même temps qu'une surprise agréable, l'enthousiasme et le désir ardent d'y revenir.

Nombreux sont encore ceux qui s'imaginent que nos maisons ne sont pas accueillantes, que l'on n'y est pas chez soi, de croire cela est une erreur, puisque sur les quatre pavillons, trois comprennent chacun quatre petits logements et deux grands, ayant tous leur entrée particulière. Les petits logements sont composés de deux pièces et les autres de quatre, ces derniers sont appréciés par nos camarades ayant plusieurs enfants. Chaque logement est confortablement meublé et est pourvu du matériel et des objets indispensables. Le quatrième pavillon comprend des chambres et, au rez-de-chaussée, une grande salle de réunion dans laquelle nous avons installé un piano et un phonographe.

*Répartition des logements.* — C'est toujours en recherchant le plus possible la justice et l'équité que cette répartition est faite.

Les demandes reçues au Bureau de l'U. A. G. seront classées, cette année, en trois catégories. La première comprendra les camarades n'ayant pas encore profité de nos maisons, la seconde ceux ayant fait un séjour, la troisième les postulants ayant séjourné deux années à Franceville. Il va de soi que la priorité sera accordée à la première catégorie des demandes. Si, après avoir donné satisfaction à toutes, il reste des logements vacants, ceux-ci seront répartis, par tirage au sort, entre les demandes de la deuxième catégorie. Si, après cette seconde répartition des logements sont encore libres, nous procéderons de la même façon entre les camarades de la troisième catégorie.

Nous devons tenir compte, bien entendu, de l'époque à laquelle un camarade désire aller à Franceville et ne pas lui attribuer un logement en juin s'il ne peut y aller qu'en août. Juillet et août sont les mois demandés par la plupart en raison des vacances scolaires.

*Fonctionnement.* — Le fonctionnement de notre maison de repos est simple, très simple même, il dépend uniquement de la bonne observation du règlement qui a été inséré dans le Bulletin de janvier dernier. Nous sommes persuadés que les Aveugles de guerre qui bénéficieront d'un logement à Franceville feront tous leurs efforts pour se conformer à ce règlement, et nous comptons sur leur esprit de camaraderie pour qu'aucun incident ne vienne troubler leur séjour.

Nous avons fait tout ce qu'il était possible pour que Franceville soit un lieu de séjour agréable, mais on arrive rarement à éviter la critique, quoi qu'on fasse, quoi qu'on dise, elle nous guette et toujours trouve le moyen de se frayer un passage. C'est ainsi que nous avons entendu dire souvent que les camarades, pouvant se rendre à Franceville sans trop grands frais, étaient privilégiés, et qu'il aurait été plus juste que notre maison fut construite ailleurs.

Dans n'importe quelle région de la France où nous aurions édifié notre maison de repos, il y aurait eu des privilégiés, ceci est inévitable. Et où pouvions-nous la construire si ce n'est sur le terrain qui nous fut offert?



## NOTES & INFORMATIONS

### AVIS AUX PENSIONNÉS DE GUERRE

Un décret du 5 décembre 1924 proroge jusqu'au 31 décembre 1925 les dispositions des décrets antérieurs accordant la franchise postale à la correspondance adressée par les victimes de guerre aux sections départementales des pensions.

En conséquence, jusqu'à la date du 31 décembre 1925 précitée, il ne sera pas nécessaire d'affranchir les lettres ordinaires (c'est-à-dire à l'exclusion des lettres recommandées, pneumatiques, etc.) envoyées par les victimes de guerre à ces organes, mais il est indispensable que l'adresse soit mise très exactement.

Pour le département de la Seine, l'adresse à observer est la suivante :

« Section départementale des pensions de la Seine »  
10, quai de la Rapée, Paris (12<sup>e</sup>)

### AUX TITULAIRES DE LA CARTE DE PRIORITÉ

A dater du 15 février prochain, les cartes de priorité du modèle de 1925 pour les mutilés, réformés de guerre, seront seules acceptées dans les tramways, autobus, dans les voitures du Métropolitain et du Nord-Sud, ainsi que sur les bateaux parisiens.

Les titulaires de la carte de 1924 résidant dans le département de la Seine doivent se présenter pour l'échange, à la préfecture de police, rue de Lutèce. Les habitants d'une commune de Seine-et-Oise desservie par la T.C.R.P. devront s'adresser à la mairie de leur commune.

Les intéressés devront être munis de leur carte de 1924, d'une photographie de 4 centimètres sur 3, et de la carte d'invalidité.

Nous étions heureux d'annoncer le mois dernier que les victimes civiles de la guerre allaient désormais bénéficier de la carte de priorité. Nous espérons que cette mesure allait pouvoir être appliquée sans tarder. Mais les services de la préfecture de la Seine ne se trouvant pas en présence d'une délibération définitive et dûment enregistrée,

n'ont pas donné aux services de la préfecture de police l'ordre de délivrer. Nos camarades doivent donc attendre.

Nous souhaitons que les instructions nécessaires soient vivement données.

### L'INSTRUCTION DE NOS ENFANTS

M. le ministre de l'Instruction publique a pris un arrêté en date du 6 décembre, suivant lequel : les pupilles de la Nation, candidats et candidates aux bourses de l'enseignement secondaire, seront admis en 1925 à se présenter, sans justifier des conditions d'âge imposées, à l'examen d'aptitude dans la série correspondant à la classe dont ils suivent le cours.

### LA T. S. F.

Un poste de T.S.F. des plus perfectionnés vient d'être installé au Phare de France, 14, rue Daru, à Paris. La direction de cette accueillante maison est heureuse d'informer les Aveugles de guerre qu'ils sont tous invités à venir écouter les diverses auditions de T.S.F.

### AUX ARTISANS MUTILÉS, RÉFORMÉS ET VEUVES DE GUERRE

L'Artisan mutilé, afin de poursuivre son but, organise sa deuxième exposition à la mairie du XII<sup>e</sup> arrondissement du 6 au 15 mars.

Pour y participer, il faut être mutilé ou réformé, artisan ou façonnier, les demandes seront reçues jusqu'au 1<sup>er</sup> mars.

Pour tous renseignements, écrire à M. Dussault, secrétaire général, 37, rue du Repos, à Paris (XX<sup>e</sup>).

### COTISATION

Nous prions les camarades qui ne l'ont pas encore fait, de payer leur cotisation pour l'année 1925. Nous tenons à leur rappeler la décision prise à ce sujet au cours de l'assemblée générale de 1922, à savoir, que la cotisation doit être payée chaque année avant le 1<sup>er</sup> avril.

### A VENDRE

Couteau pour brossier, état neuf, s'adresser à Mme Vve Jacquelin, rue du Nord, à Tournus (Saône-et-Loire).

### REPRÉSENTANTS DEMANDÉS

Huiles, Savons, Cafés, Confitures

S'adresser à M. E. Vuichard, à Salon (Bouches-du-Rhône).

Forte remise. Affaires faciles.

Prix spéciaux réservés aux membres de l'U. A. G.

### BIBLIOTHÈQUE

Nous publions ci-après la liste des derniers ouvrages reçus pour notre bibliothèque.

Ces livres nous ont été offerts par le Permanent Blind Relief War Fund, le Livre de l'Aveugle, la Société d'Impression et de Reliure, et quelques camarades.

### LISTE DES DERNIERS OUVRAGES REÇUS A L'U. A. G.

Cette liste complète le catalogue que les lecteurs de notre bibliothèque ont en main, elle est donc à conserver.

#### ROMANS — CONTES — NOUVELLES

340	Aylicson, <i>Gina ou l'Histoire d'une Orpheline</i>	5 volumes
351	Balzac, <i>Le Chef-d'Œuvre inconnu (Gillette)</i>	1 —
341	Bourdon (Mme), <i>La Femme d'un Officier</i>	5 —
196 bis	Bourget (Paul), <i>L'Envers du Décor: Les Moreau-Janville</i>	2 —
*338	Bourget (Paul), <i>Cœur pensif ne sait où il va</i>	2 —
*339	Bulwer Lytton, <i>Les Derniers Jours de Pompéï</i>	5 —
248	Farrère (Claude), <i>Trois Nouvelles Histoires de Marins</i>	2 —
349	France (Anatole), <i>Putois</i>	3 —
*352	France (Anatole), <i>La Rôtisserie de la Reine Pédauque</i>	7 —
*342	Frappa (Jean-José), <i>La Princesse aux Clowns</i>	4 —
*345	Frappa (Jean-José), <i>Les Vieux Bergers</i>	5 —
*249	Kipling (Rudyard), <i>Lettres de Voyage</i>	7 —
*343	P. Loti, <i>Ramuntcho</i>	4 —

*268 bis	Martin du Gard (Roger), <i>Les Thibault, La Belle Saison</i>	8 volumes
*109	de Maupassant (Guy), <i>Contes de la Bécasse</i>	3 —
121	de Maupassant (Guy), <i>Trois Nouvelles</i>	1 —
344	Peyrebrune, <i>Au Pied du Mât</i>	3 —
346	Snell (Victor), <i>Petit Chagrin</i>	1 —
347	Wells, <i>Les Premiers Hommes dans la Lune</i>	7 —
348	<i>Quatre Nouvelles</i>	1 —
350	<i>Pages Indochinoises</i>	1 —

### LITTERATURE

1028	Boileau, <i>Le Lutrin</i>	1 volume
1029	Boileau, <i>Satires</i>	4 —
*1030	Boileau, <i>Epîtres</i>	2 —
*1027	Dr. Gerenville, <i>Docteur Dufour</i>	1 —
1031	Renan, <i>Souvenirs d'Enfance</i>	10 —
1032	Tolstoï, <i>Ma Vie</i>	3 —

### POESIES

1228	Paul Fort, <i>Fantômes en Guirlandes</i>	1 —
------	--	-----

### THEATRE

*1443	Denys Amiel, <i>Le Voyageur</i>	1 volume
*1444	Brieux, <i>L'Enfant</i>	1 —
*1445	Fr. de Curel, <i>La Danse devant le Miroir</i>	2 —
*1446	G. Feydeau, <i>Feu la Mère de Madame</i>	1 —
*1447	de Flers et Caillavet, <i>Monsieur Bretonneau</i>	1 —
*1455	de Flers et Fr. de Croisset, <i>Les Vignes du Seigneur</i>	3 —
*1448	Pierre Hamp, <i>La Maison avant tout</i>	1 —
*1449	Ibsen, <i>Le Canard Sauvage</i>	3 —
*1450	Lenormand, <i>Le Mangeur de Rêves</i>	2 —
1451	Molière, <i>L'Avare</i>	1 —
1452	Racine, <i>Iphigénie</i>	1 —
*1453	Ch. de Rémusat, <i>Abélard</i>	5 —
*1454	Jean Sarment, <i>Le Mariage d'Hamlet</i>	2 —
*1442	Shakespeare, <i>La Nuit des Rois</i>	3 —

PHILOSOPHIE — OUVRAGES RELIGIEUX

*2060	Alcyone, <i>Aux Pieds du Maître</i> .....	1	volume
2061	Saint François d'Assise, <i>Fioretti</i> .....	2	—
*2062	Annie Besant, <i>Karma</i> .....	2	—
*2063	Einstein, <i>Préface de la Théorie de la Relativité</i> .....	1	—
2064	P. Hamp, <i>La Victoire de la France sur les Français</i> .....	1	—
2066	St Franç. de Sales, <i>Introduction à la Vie dévote</i> .....	6	—
*2067	Edouard Schuré, <i>Les Grands Initiés</i> .....	14	—
2068	Sedir, <i>Formes Mystiques</i> .....	9	—
*2069	Sedir, <i>Le Sermon sur la Montagne</i> .....	5	—
*2070	Spinoza, <i>L'Ethique</i> .....	2	—
*2071	Wells, <i>Dieu l'Invisible Roi</i> .....	8	—
2072	— <i>Médaille Miraculeuse</i> .....	1	—

SOCIOLOGIE

*2154	Pierre Hamp, <i>Marée fraîche, Vin de Champagne</i> .....	5	volumes
-------	---	---	---------

HISTOIRE

*2232	H. Aubert, <i>Légendes mythologiques</i> .....	6	volumes
*2238	J. Bainville, <i>Histoire de Deux Peuples</i> ....	5	—
*2230	Arthur Chuquet, <i>Dumouriez</i> .....	4	—
2205 bis	Ernest Lavisse, <i>Histoire de France. Cours Préparatoire</i> .....	4	—
*2205 ter	Ernest Lavisse, <i>Histoire de France. Cours Elémentaire</i> .....	3	—
*2231	Eug. Lintillac, <i>Vergniaud</i> .....	3	—
2240	Paul Mattei, <i>Gambetta</i> .....	6	—
2233	Henri-Robert, <i>La Mort du Duc d'Enghien</i> .	1	—
*2234	Taine, <i>Origines de l'Histoire Contemporaine</i>	2	—
2235	Aug. Thierry, <i>Récits des Temps Mérovingiens</i> .....	3	—
*2236	Thiers, <i>Jugement sur Napoléon</i> .....	1	—
2239	Vacaresco (Mlle), <i>La Mort de Cléopâtre</i> ..	1	—

LIVRES DE LA GUERRE

*2328	Général X..., <i>Plutarque n'a pas menti</i> .....	3	volumes
-------	--	---	---------

GEOGRAPHIE

2367	Lieut.-colonel Baratier, <i>A travers l'Afrique</i> .	10	volumes
------	---	----	---------

SCIENCES

*2409	Camman et Rebouis, <i>Cours de Géométrie plane</i> .....	2	volumes
2410	Gautier et Charpy, <i>Chimie</i> .....	21	—
*2411	Geckie, <i>Notions de Géologie</i> .....	3	—
*2412	Houssay, <i>Nature et Sciences naturelles</i> ....	9	—
*2413	Th. Huxley, <i>Premières Notions sur les Sciences</i> .....	1	—
*2414	Emile Picard, <i>La Science moderne et son état actuel</i> .....	6	—
*2415	H. Poincaré, <i>Science et Méthode</i> .....	7	—

HISTOIRE NATURELLE

*2513	Gast. Bonnier, <i>L'Enchaînement des organismes</i> .....	5	volumes
*2506	Bouvier, <i>La Vie psychique des insectes</i> ....	8	—
*2507	Brucker, <i>L'Initiation à la Zoologie</i> .....	5	—
*2508	Darwin, <i>L'Origine des espèces</i> .....	6	—
*2509	Debierre, <i>L'Homme avant l'Histoire</i> .....	2	—
*2510	Deperet, <i>Les Transformations du monde animal</i> .....	13	—
*2511	Abbé Moreux, <i>Les Secrets de la Mer</i> ....	4	—
*2512	Trouessart, <i>La Géographie Zoologique</i> ....	7	—

OUVRAGES SUR LES AVEUGLES

*2690	Pierre Villey, <i>Le Monde des Aveugles</i> ...	9	volumes
-------	---	---	---------

ANGLAIS

*3072	Ch. R. Barrett, <i>Short Story Writing</i> .....	2	volumes
*3073	F. O'Brian, <i>Mystic Isles of the south seas</i> .	6	—
3074	Camerlynck Guernier, <i>Alice in England</i> ..	8	—
*3075	Maud Diver, <i>Captain Desmond</i> .....	4	—

3076	Knut Hamsun, <i>The Growth of the soil...</i>	5	—
*3077	Kypling, <i>The Brushwood Boy-The maltese cat</i> .....	1	—
*3078	A. E. W. Mason, <i>The four feathers</i> .....	4	—
*3079	F. Ossendowski, <i>Beasts, Men and gods</i> ...	3	—
*3080	John Russell, <i>Where the pavement ends</i> ...	3	—
*3081	Rafael Sabatini, <i>The sea Hawk</i> .....	4	—

Nota. — Pour éviter des frais de correspondance, nos lecteurs pourraient nous envoyer une liste des ouvrages qu'ils désirent lire. Ceux-ci seraient indiqués par leur numéro et dans l'ordre de préférence. Les volumes seraient expédiés au fur et à mesure des rentrées.

# Chronique de l'U. A. G.

## CAISSE FRATERNELLE

Notre Caisse Fraternelle a distribué entre le 15 décembre 1924 et le 15 janvier 1925, une somme de 6.125 francs se répartissant comme suit :

13 allocations pour naissance.....	2.600 francs
Achat d'une couronne.....	75 »
Secours attribués.....	2.250 »
4 pensions rejetées (vœu de l'assemblée générale de 1924) .....	1.200 »

La Commission de Caisse Fraternelle a eu à examiner 25 demandes de secours, sur lesquelles 10 n'ont donné lieu, pour motifs divers, à aucun secours.

## ENTRE NOUS

### NAISSANCES

Notre camarade et Mme René Roy, à Paris, nous font part de la naissance de leur fille Florence, née le 27 novembre 1924.

Notre camarade et Mme Georges Moluçon, à Paris, nous font part de la naissance de leur fille Josette, née le 16 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Fernand Martin, à Wahaquies (Nord), nous font part de la naissance de leur fils Martin, né le 17 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Alix Julien, à Beauvais (Oise), nous font part de la naissance de leur fille Marie, née le 12 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Pierre Serot, à Sévérac (Loire-Inférieure), nous font part de la naissance de leur fils Michel, né le 18 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Marc Le Viavant, à Saint-Volf, nous font part de la naissance de leur fille Geneviève, née le 11 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Marcel Feret, à Sotteville-lès-Rouen (Seine-Inférieure), nous font part de la naissance de leur fils Roland, né le 29 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Clément Caralp, à Carcassonne (Aude), nous font part de la naissance de leur fille Suzanne, née le 16 décembre 1924.

Notre camarade et Mme René Fautsch, à Neuilly-Plaisance (Seine-et-Oise), nous font part de la naissance de leur troisième fils, Robert, né le 9 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Henriette Francis, à Frasnelle-le-Château (Haute-Saône), nous font part de la naissance de leur deuxième fille Yvonne-Jeanne, née le 19 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Théophile Hamon, à Monterfil (Ille-et-Vilaine), nous font part de la naissance de leur fille Denise, née le 26 octobre 1924.

Notre camarade et Mme J. Franc, à Assat (Basses-Pyrénées), nous font part de la naissance de leur fille Cécile, née le 23 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Moïse Poussard, à Plessis-Chenet (Seine-et-Oise), nous font part de la naissance de leur fille Jeannine, née le 20 décembre 1924.

Notre camarade et Mme Karli, à Saint-Cloud (Seine-et-Oise), nous font part de la naissance de leur fils Maurice, né le 1<sup>er</sup> décembre 1924.

Notre camarade et Mme Louis Gustin, à Luxeuil (Haute-Saône), nous font part de la naissance de leur fils Jean, né le 14 janvier 1925.

Nous adressons nos sincères félicitations aux heureux parents et nos vœux de prospérité aux bébés.

### MARIAGES

Notre camarade Pierre Vennier, à Morthenniers (Cher), nous fait part de son mariage avec Mlle Marie-Louise Bouillot, qui a été célébré le 13 décembre 1924.

Notre camarade Léon Mouille, à la Pierre-Saint-Aubin (Vendée), nous fait part de son mariage avec Mlle Arsène Janin, qui a été célébré le 7 janvier 1925.

Notre camarade Pierre Abraham, à Anneville-sur-Scie (Seine-Inférieure), nous fait part de son mariage avec Mme Angèle Lelieur, qui a été célébré le 31 janvier 1925.

Notre camarade Léon Dolo, à Bos-Josselin (Côtes-du-Nord), nous fait part de son mariage avec Mlle Philomène Offredo, qui a été célébré le 2 février 1925.

Nous adressons aux jeunes époux, nos vœux de bonheur.

### DÉCÈS

Nous apprenons le décès :

De notre camarade L'Horloge, à Remiencourt (Somme), survenu le 30 décembre 1924, et de Mme L'Horloge, son épouse, survenu le 13 janvier 1925.

De la fille de notre camarade Paul Derunder, à Calais (Pas-de-Calais), survenu le 10 janvier 1925, à l'âge de 9 mois.

Du fils de notre camarade Eugène Pichenot, à Paris, survenu le 14 janvier 1925, à l'âge de 4 ans.

Du fils de notre camarade Cluzeland, à Limoges, survenu le 15 janvier 1925, à l'âge de 18 ans.

Du père de notre camarade Jean Mercadier, à Saint-Ybars (Ariège), survenu le 3 janvier, à l'âge de 85 ans.

De la mère de notre camarade Pierre Abraham, à Anneville-sur-Scie (Seine-Inférieure), survenu le 6 avril 1924.

De la belle-mère du camarade Louis Delorme, à Fleury-la-Montagne (Saône-et-Loire), le 5 novembre 1924.

De la belle-mère du camarade Touzet, à Forgevieille.

Du beau-père du camarade François-Michel, à Bellevue (Seine-et-Marne), survenu le 13 novembre 1924.

Nous exprimons aux parents nos plus vives condoléances.

### Procès-Verbal de la Séance du Conseil d'Administration

du 20 Décembre 1924

La séance est ouverte à 14 h. 30 sous la présidence de Scapini.

Sont présents : L'Evesque Gaston, Courteix, Grillet, Favret, Amault, Bardoux, Bertrand, Bois, Conan, Goubin, Gudéfin, Lafargue, Lauté, Malgat, Nicolaï, Noireaux.

Ont écrit : Amar, Derunder, Lallement, Leveau, Izaac, Toudouri.

Pouvoirs : Amar à Bertrand.

Derunder à Noireaux.

Izaac au Président.

Lallement à Izaac.

Leveau au Secrétaire général.

Fauvel au Secrétaire général.

Assistent à la séance : M. de Traversay, Président du Comité d'action, les camarades Boidin et Saillot.

1° Procès-verbal de la dernière réunion adopté à l'unanimité.

2° Situation financière de novembre adoptée à l'unanimité.

3° Election du troisième vice-président.

Sur trente administrateurs en exercice, 25 bulletins ont été reçus.

M. de Traversay et M. L'Evesque procèdent à l'ouverture du scrutin.

Vote exprimé : 24.

Bulletin blanc : 1.

Nicolaï ayant obtenu le nombre de voix le plus important (13 voix) est élu vice-président pour l'exercice 1924-1925.

4° Guide-main « Le Pascal ».

Le Conseil d'administration ratifie l'achat fait par le Bureau de 50 appareils guide-main « Le Pascal » et adresse ses remerciements à M. Pascal, l'inventeur, qui, à ces 50 appareils, a bien voulu en joindre 40 gratuitement.

Le Conseil décide que ces 90 appareils seront mis à la disposition des camarades au prix de 10 francs l'un, franco de port.

Questions diverses :

#### *Gérance de Franceville*

Le Secrétaire général informe le Conseil qu'à la suite de la décision prise en séance le 29 novembre dernier, le Bureau a adressé aux Aveugles de guerre ayant séjourné à Franceville, une lettre leur demandant leur opinion sur la façon dont le gérant s'acquitte de ses fonctions.

Sur 64 lettres envoyées, 63 réponses ont été reçues.

La Commission de Franceville, réunie le 19 décembre, a examiné les réponses et a établi son rapport.

#### *Lecture du rapport de la Commission de Franceville*

« Après avoir pris connaissance des réponses adressées par les camarades comme suite à la circulaire que leur avait envoyée le Bureau le 6 décembre courant, la Commission de Franceville constate que sur 63 lettres reçues :

« 44 camarades sont nettement favorables, certains se plaisent à reconnaître les services rendus par M. et Mme Rochelet.

« 10 déclarent ne pas avoir de plaintes à formuler, cependant ils font remarquer qu'il serait désirable que notre gérant de Franceville se tienne en dehors de toute manifestation politique ou religieuse.

« 3 nous disent simplement qu'ils sont mécontents sans invoquer de griefs particuliers contre Rochelet.

« 6 sont nettement défavorables de la façon dont Rochelet comprend son rôle à Franceville.

« En conséquence, la Commission de Franceville ne croit pas qu'il y ait lieu de poursuivre une enquête ni de prendre des sanctions contre le camarade Rochelet. Toutefois, pour éviter dans l'avenir le retour d'incidents parfois regrettables, la Commission de Franceville serait d'avis qu'à l'ouverture de la prochaine saison le Bureau donne à Rochelet des directives précises sur la façon dont il serait désireux de le voir comprendre ses fonctions. »

A l'unanimité des membres présents, le Conseil accepte les conclusions du rapport de la Commission de Franceville.

Lecture de la réponse aimable et satisfaisante du directeur de l'Etablissement climatique et professionnel d'Aveugles à Cannes à notre lettre du 15 décembre, dans laquelle nous le prions de vouloir bien veiller à ce que le nom de son établissement ne soit pas omis dans les annonces et affiches des fêtes données au profit de l'Etablissement qu'il dirige.

Le Secrétaire général communique au Conseil, sur la demande du camarade C..., une lettre par laquelle celui-ci se plaint que le Comité de la Caisse Fraternelle ne lui ait alloué, à la suite d'une demande, qu'un secours de 100 francs.

Le Conseil prend acte de cette lettre.

Sur la demande de Bois, la discussion est ouverte sur la présidence d'honneur de l'U. A. G., à la suite de laquelle le Conseil décide, à l'unanimité des membres présents, de placer l'Union sous le patronage du Président de la République. Lorsqu'un changement se produira dans la présidence de la République, l'Union fera auprès du nouveau Président les mêmes démarches qu'elle aura faites auprès du Président précédent.

La séance est levée à 16 heures 30.

#### **SECTION DÉPARTEMENTALE DE L'ARIÈGE**

Les Aveugles de guerre, membres de l'U. A. G., résidant dans le département de l'Ariège, se sont réunis le 31 août dernier à l'effet de constituer la section départementale de l'Ariège.

Étaient présents :

Suquet Henri, de Foix; Seguela Jacques, de Crampagne; Gailly Prosper, de Bélesta.

S'étaient fait excuser et représenter par Gailly Prosper : Lafaille Henri, de Lanconac; Mercadier Jean-Baptiste, de Saint-Ybars; Houillet Joseph, de Contrazy.

Il a été immédiatement procédé à l'élection du Comité d'administration départemental, prévu par l'article 6 du règlement intérieur. Ont été élus : Suquet, Lafaille, Gailly, Seguela, Houlot, comme membres aveugles. MM. Delrieu, Loup, membres de l'A. A. M., comme membres voyants. Le premier pour remplir les fonctions de trésorier, le second celles de commissaire aux comptes.

Le Comité a ensuite procédé à l'élection de son bureau. Ont été élus :

Président : Suquet. Vice-président : Lafaille. Secrétaire : Gailly.

Le Président déclara constituée la Section départementale de l'Ariège, et avant de lever la séance a tenu à remercier l'Union des Aveugles de Guerre de l'envoi de la somme de cinquante francs destinée à pourvoir aux premiers frais.

## SECTION DES MASSEURS

Compte rendu de l'Assemblée générale de la Section des Masseurs de l'Union des Aveugles de Guerre, du 20 décembre 1924.

La séance est ouverte à 21 heures au siège social de l'U. A. G., sous la présidence du camarade Favret.

Sont présents : Brunet, Cardot, Erb, Favret, Flecniakoska, Mauger, Michon, Riou, Rouquette, Rouvreau, Tihon, Gudefin, Daubenay.

Sont excusés et représentés les camarades Grillet, Pagenel, Guitard, Hutinet, A. Levy, Muret, dont on donne lecture des lettres.

Le camarade Tihon rend compte verbalement des démarches faites depuis la dernière Assemblée générale; contrairement à ce qu'on pouvait prévoir, trois camarades : Grillet, Michon, Sklarg, ont été engagés comme masseurs pour les dernières Olympiades, à des appointements satisfaisants.

Pour le diplôme officiel, Tihon a visité, le 9 juillet dernier, Mlle Delagrangé au ministère de l'Intérieur. Elle lui dit que les diplômes seront délivrés dans un avenir prochain et qu'ils nécessiteront probablement un versement de 50 francs.

Favret prend la parole pour mettre l'Assemblée au courant d'un

léger incident avec l'Œuvre des Masseurs Aveugles, réglé d'ailleurs sans difficulté.

Lecture est donnée de la lettre de Pagenel au sujet des conséquences résultant de l'officialisation du massage, quant aux massages pour les accidentés du travail, de la rue, et des mutilés relevant de l'article 64 de la loi du 31 mars 1919.

Lecture de l'article 24 du tarif ministériel du 8 juillet 1920, ainsi conçu :

« Art. 24. — Séance de massage et de mobilisation ou de mécanothérapie ou d'air chaud nécessitant l'intervention d'un spécialiste kinésithérapeute, par séance au cabinet du médecin ou au domicile du malade, 10 francs. »

A l'unanimité des membres présents, le vœu suivant est adopté :

« Que l'article 24 du tarif ministériel du 8 juillet 1920 soit modifié de la façon suivante : qu'après les mots « au cabinet du médecin » les mots suivants soient ajoutés : « ou du masseur titulaire du diplôme de l'Etat français sur l'indication d'un docteur ».

Lecture est donnée de la lettre de démission de Tihon, comme commissaire.

Les camarades regrettent vivement la décision de Tihon qui a rempli les fonctions de commissaire à la satisfaction de tous. Il est remplacé par le camarade Rouquette, élu par acclamation.

La séance est levée à 22 heures 30.

Pour la section de massage, les commissaires :  
CARDOT, MAUGER, RIOU, ROUQUETTE.

## Compte rendu de la Commission des Masseurs du 7 janvier 1925

La séance est ouverte à 15 heures.

Sont présents : Cardot, Mauger, Riou, Rouquette.

Assistent à la séance : Favret, Secrétaire général.

Des démarches seront faites en février prochain au ministère de l'Hygiène en vue de la modification de l'article 24 du tarif Breton.

Après lecture de la lettre du camarade Vichet, il est décidé que celle-ci sera communiquée à tous les masseurs employés dans les hôpitaux militaires.

La séance est levée à 16 heures 30.

## LÉGION D'HONNEUR

Par décret en date du 30 décembre 1924 (J. O. du 8 janvier 1925), ont été nommés au grade de Chevalier de la Légion d'honneur.

*Pour prendre rang du 16 août 1920 :*

Quere (Yves-Marie), ex-soldat du 71<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Touzet (Félix), ex-soldat du 49<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

*Pour prendre rang du 16 décembre 1920 :*

Parent (Emmanuel), ex-soldat du 2<sup>e</sup> régiment du génie.

*Pour prendre rang du 22 décembre 1920 :*

Le Garlantezec (Edouard-Marie), ex-soldat au 94<sup>e</sup> régiment d'inf.

*Pour prendre rang du 5 mai 1923 :*

Aubry (Eugène-Louis), ex-soldat du 412<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

*Pour prendre rang du 20 septembre 1923 :*

Blanc (Antoine), ex-soldat du 2<sup>e</sup> régiment de zouaves.

Desigaud (Claudius), ex-soldat du 175<sup>e</sup> régiment d'infanterie.

Morel (Antoine), ex-soldat du 155<sup>e</sup> régiment d'infanterie coloniale.

*Pour prendre rang du 2 juin 1924 :*

Chaumeton (Emile-Jules), ex-soldat du 278<sup>e</sup> régiment d'infanterie.



---

Imprimerie Dubois et Bauer, 34, rue Laffitte, Paris

---

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

---

Président : SCAPINI ; Vice-Présidents : COURTEIX, GRILLET, NICOLAI.

Secrétaire général : FAVRET.

Trésorier : Gaston L'EVESQUE.

Membres : AMAR, ANTOINE, ARNAULT, BARDOUX, BERTRAND, BOIS, CONAN, DERUNDER, DUFOURC, FAUVEL, GOUBIN, GUDEFIN, IZAAC, LAFFARGUE, LAGARDE, LALLEMENT, LAUTÉ, LEVEAU, LELOUP, MALGAT, NOIREAUX, ROBERT-(Maurice), SAINTE-ROSE, TOUDOURI.

---

## COMITÉ D'ACTION

---

M. FRANÇOIS-MARSAL, Président d'honneur ;

M. le Baron DE TRAVERSAY, Président ;

Mlle ARBEL, Vice-Présidente ;

M. MEYNADIER, Vice-Président ;

M. Oscar BLOCH, Secrétaire adjoint ;

M. DE FLEURIEU, Trésorier adjoint ;

M. AUTERBE, Actuaire à la Compagnie « L'Union » ;

M. Marcel BLOCH.

Mme BOYLESVE.

Mme BROQUIN.

M. CHEFFER.

M. Pierre CHÉROT.

Mme CHEVALIER.

Mme CONTAMIN.

M. DUBRANLE, Inspecteur des Ecoles de Rééducation

Mlle JALAGUIER.

Mme HENRI.

Mme KALT.

Mme L'EVESQUE.

Mme LÉVY-WEISS.

M. MAYER.

Mme MEYER.

Mme Pierre MOURAUX.

Mme MUS.

M. PASCAL.

M. Joseph ROUX.

M. SOLLAR.

D<sup>r</sup> SCHNEIDER.

Mme VALTON.

## Liste des Donateurs

---

Mme Barnet Lyon, La Haye (Hollande), 50 fr. — M. et Mme Salagnac, Paris, 20 fr. — M. Gimpel, Paris, 500 fr. — Mme de Silva, Paris, 5 fr. — M. F. Pernod, Lisbos (Lot-et-Garonne), 50 fr. — Les Fonctionnaires et les Elèves du Lycée Bernard-Palissy, Agen, 170 fr. — Mlle Veyens, à Blida (Algérie), 20 fr. — M. Eugène Bernard, Paris, 200 fr. — Association Française de Bienfaisance à Tientsin (Chine), 500 fr. — Mlle Coraly Valentie, Sao-Paulo (Brésil), 99 fr. — Les Elèves des Ecoles communales de Beauvois (Aisne), 50 fr. — M. H. Duchateau, Paris, 20 fr. — Mlle Gibert, institutrice à Claye-Souilly (Seine-et-Marne), 50 fr. — Mme Dreyfus-Crémioux, Paris, 20 fr. — Mme Antillon, Nice (Alpes-Maritimes), 50 fr. — M. Gentilhomme, Bagnolet (Seine), 50 fr. — M. Chabaud, huissier, à Dellys (Algérie), 20 fr. — Milles M. et L. Flandin, Marseille, 25 fr. — Mme Macchi, Paris, 200 fr. — Mme Cornul-Peschier, Vallon (Ardèche), 300 fr. — M. H. Guerrin, Neuilly-sur-Seine (Seine), 10 fr. — M. le docteur H. J. Kessler, à Rysemburg (Hollande), 1.000 fr. — Mme Barnier, Grenoble (Isère), 5 fr. — Protection et bonne santé de notre famille, 300 fr. — Mme Bourdon, Losmont (Aube), 50 fr. — M. Pelletan, Saint-Palais-du-Né (Charente), 100 fr. — Mlle Bezat, institutrice à Dompierre-sur-Besbre (Allier), Affectation Maison de Repos Franceville, 100 fr. — M. J. Combes, Dannemoine (Yonne), 100 fr. — M. A. Villevieille, Meudon (Seine-et-Oise), 20 fr. — Mme Paul Delanne, Grey-sur-Aujon (Haute-Marne), 20 fr. — Mme Sens, Marseille, 100 fr. — M. Hersent, Paris, 20 fr. — Mlle Dieterlen, Valentigney (Doubs), 20 fr. — Mme Lemoine, Houlgate (Calvados), 10 fr. — Mlle Mas, institutrice, Saint-Chirian (Hérault), 20 fr. — Mme B. Matton, Neuilly-sur-Seine (Seine), 200 fr. — Mme Preneux, Demi-Lune (Rhône), 25 fr. — M. Bernigaud, Blanzay (Saône-et-Loire), 50 fr. — Mme Dade, Montargis (Loiret), 20 fr. — Mme et Milles Eichens, La Barre-en-Ouche (Eure), 30 fr. — M. Perrier Benoît, à Nîmes (Gard), 20 fr. — Mme Zoé Martrou, Les Caves (Aude), 10 fr. — M. Franc de Ferrière, Pessac-sur-Dordogne, 25 fr.